

Date: 07.12.04

Titre: Le cuivre part en campagne contre la légionellose

Source: Categorynet.com

Du cuivre contre la légionellose

Paris, le 7 décembre 2004 : le Centre d'Information du Cuivre lance aujourd'hui une campagne d'information concernant l'influence des matériaux de canalisations sur le développement des légionelles dans les réseaux d'eau sanitaire. Un kit d'aide à la décision a été envoyé à tous les donneurs d'ordre du BTP afin de leur permettre de limiter les risques de prolifération de légionelles.

La légionellose : un problème de santé publique

Le nombre de cas de légionellose croît chaque année, faisant de la lutte contre cette affection des voies respiratoires, mortelle dans 14 % des cas, un problème de santé publique. Un rapport du Comité Supérieur d'Hygiène Publique de France[1] et une circulaire DGS[2] ont ainsi permis de préciser les recommandations qui permettent d'assurer une meilleure salubrité des réseaux et de préserver la qualité des eaux potables vis à vis de la prolifération des légionelles.

Ces recommandations officielles s'appuient sur des études scientifiques, et sont confirmées par le rapport KIWA[3] de février 2003, qui fait actuellement référence en la matière et désigne le cuivre comme le meilleur choix de matériau pour limiter la colonisation bactérienne des réseaux de distribution d'eau sanitaire.

Les prescripteurs face à l'enjeu de la gestion des risques

Les acteurs du bâtiment sont parfois peu ou mal informés des « bonnes pratiques » qui permettent de limiter les risques de légionellose. Une méconnaissance qui peut les entraîner à négliger l'importance du choix du matériau des canalisations des réseaux de distribution d'eau sanitaire. Le cas du nouvel hôpital civil de Strasbourg l'illustre parfaitement : au moment de choisir le matériau des canalisations d'eau chaude sanitaire de l'hôpital, le bureau d'études avait préconisé des matériaux de synthèse, à l'étonnement du maître d'ouvrage et de l'entreprise chargée du chantier, IMHOFF. M. Idoux, son directeur, confie à ce propos : « Lorsque l'on construit un hôpital, il faut anticiper au maximum les risques futurs, car en cas de problème la jurisprudence rend l'installateur responsable ».

Le cas de l'hôpital civil de Strasbourg

Spécialiste des canalisations pour le transport de l'eau chaude, IMHOFF a su alerter à temps le bureau d'études sur les problèmes qui peuvent être rencontrés avec les canalisations en matériaux de synthèse lors des chocs thermiques, méthode couramment utilisée pour désinfecter les réseaux de distribution d'eau sanitaire. « Nous avons mis le bureau d'études en face de ses responsabilités », explique M. Idoux, qui confie également avoir dû envoyer plusieurs courriers en recommandé.

Composé de dizaines de kilomètres de tubes de cuivre, le réseau du nouvel hôpital est aujourd'hui entièrement sécurisé et parfaitement conforme à la réglementation sanitaire en vigueur. « Outre leur conductivité thermique hors du commun, qui est déterminante pour la désinfection par chocs thermiques, les canalisations en cuivre garantissent également une imperméabilité totale du réseau final », ajoute M. Lecas, technicien de l'hôpital. Des performances que le bureau d'études n'avait pas suffisamment prises en compte...

Un kit d'aide à la décision pour les donneurs d'ordre du bâtiment

Partant de ce constat et pour anticiper de telles situations, le Centre d'Information du Cuivre fournit aujourd'hui des données objectives à tous les prescripteurs du bâtiment, au moyen d'un kit d'aide à la décision. En 4 fiches de référence, il fait le point sur les textes officiels en vigueur et les études parues sur la question.

Le Centre d'Information du Cuivre est l'organisation professionnelle des producteurs et des transformateurs de cuivre, chargée d'en promouvoir les applications sur le marché français. Le Centre du Cuivre a pour vocation de produire et de diffuser les informations techniques relatives au cuivre et ses alliages, de faire connaître les meilleures méthodes de mise en oeuvre des produits dans chacun de leur domaine d'emploi et d'en promouvoir l'utilisation.